

---

# JOURNAL GÉNÉRAL

## DE FRANCE.

---

Du Lundi 18 Juin 1792.

---

### AVIS AUX SOUSCRIPTEURS.

Nous prévenons MM. les souscripteurs que l'abonnement pour la province est de 36 liv. pour un an, 18 liv. pour six mois, et 10 liv. pour trois mois. Nous les prions de ne point nous faire passer de billets patriotiques, parce qu'ils n'ont point cours à Paris, et que nous serions conséquemment obligés de les leur renvoyer.

---

### NOUVELLES.

Les gazettes, a dit un journaliste estimé, préparent bien des énigmes à l'histoire. En effet, au milieu de toutes les relations qui se croisent et se multiplient, il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de distinguer la vérité. Que dans la dernière affaire nous ayons perdu 300 hommes, ou que nous en ayons perdu 600, ce n'est pas sans doute un événement indifférent aux yeux de l'homme sensible, qui se représente 300 familles dans le deuil (*bella detestata matribus*); il n'est pas indifférent aux yeux de l'homme qui gémit sur la perte et sur l'aveuglement funeste de cette jeunesse précieuse qui verse son sang... Pour quelle cause!... Mais que sont trois cents hommes de plus ou de moins aux yeux du politique? D'après les détails particuliers que nous avons reçus, le récit le plus exact de l'action où M. de Gouvion a été tué, est consigné dans la lettre suivante.

*De Bruxelles, 12 Juin.*

« Le 10 Juin, M. le duc de Saxe-Teschén informé que M. de Lukner étoit sorti de Valenciennes et de Lille avec 20,000 hommes, pour se porter sur Tournay, résolut de faire attaquer le camp retranché de M. de Gouvion, composé de 9 à 10,000 hommes, l'élite des troupes de ligne et des gardes nationales. Ce camp formoit l'avant-garde de M. de Lafayette, retranché lui-même avec

12,000 hommes derrière Maubeuge, qui lui serroit de rempart. S. A. R. fit marcher en conséquence sur trois colonnes un corps de 8 à 9000 hommes qui se mit en mouvement le 10 juin à 10 heures du soir. M. le duc de Saxe, accompagné de M. l'archiduc Charles, commandoit en personne la première colonne: M. le prince Ferdinand, duc de Wurtemberg, la seconde; et le colonel Stuart, la troisième.

» Le 11, à deux heures et demie du matin, deux colonnes, sans avoir rencontré ni patrouilles, ni postes avancés, se trouvèrent à la vue du camp ennemi et l'attaquèrent. Le combat fut vif, et se prolongea jusqu'à six heures; mais enfin la déroute des Français fut complète et générale. La troisième colonne, destinée à couper la retraite de l'ennemi sur Maubeuge, et à enlever tout son camp, fut retardée dans sa marche par une pluie continuelle et par des chemins affreux; elle arriva trop tard pour remplir son objet. Les Français avoient déjà fait filer leurs bagages à Maubeuge: on y avoit trainé précipitamment leur artillerie, laquelle heureusement pour eux se trouva sur la chaussée pavée; ils mirent eux-mêmes le feu à leurs magasins de fourrages, n'eurent que le temps d'emporter leurs blessés, et laissèrent sur le champ de bataille environ 300 morts, parmi lesquels se sont trouvés trois majors et plusieurs officiers. On leur a fait plus de 50 prisonniers et enlevé des tentes et du bagage. M. de Gouvion, à qui

on doit la justice qu'il a fait sans succès des efforts prodigieux pour rallier ses troupes, a été tué d'un coup de canon à l'entrée du village de la Grisuelle. M. de Lafayette est resté immobile.

» Les Autrichiens ont eu 27 hommes tués et environ 50 blessés; ils sont rentrés à Mons pour célébrer, au bruit des cris de victoire, la cérémonie fixée depuis longtemps à ce jour-là, de l'inauguration du roi de Hongrie, comte du Hainaut, au milieu d'un peuple heureux et fidelle. »

En attendant que les journalistes patriotes aient débrouillé la grande insurrection arrivée à Berlin, le changement survenu dans le ministère et les projets de cette cour, *changement qui nous seroit plus favorable que deux batailles gagnées*, voici ce qu'on écrit de Coblenz.

*Extrait d'une lettre de Coblenz, du 11 juin 1792.*

Deux généraux de l'armée prussienne sont arrivés pour faire les provisions de l'armée. — Voici la liste des régimens qui sont en marche, et le jour marqué pour leur arrivée à Coblenz. Ils forment ensemble une armée de 62 mille hommes.

MARCHE DES TROUPES PRUSSENNES.

*Première colonne.* La première colonne de ces troupes ira par les Pays-Bas, sans passer par Coblenz, et la tête sera, dit-on, campée devant Cologne, 12000 hommes.

*Deuxième colonne.* 3 bataillons d'Ernest, Légar et Missing. A Coblenz, le 2 juillet.

2 régimens de Cuirassiers de Hon et Weymar. A Coblenz, le 3 juillet.

1 régiment d'infanterie de Brunswick. A Coblenz, le 9.

1 régiment de dragons, artillerie et train. A Coblenz, le 11 juillet.

*Troisième colonne.* Un bataillon de Chasseurs à pied. A Coblenz, le 8 juillet.

Un Bataillon de Sohenk, le régiment de Thaddek et de Oben, hussard. A Coblenz, le 9 juillet.

Les régimens de Lothen, dragons, Nourmara; un régiment d'infanterie de Kleist. A Coblenz, le 14.

Le régiment d'infanterie de Schonfelol, ainsi que le Commandant, l'artillerie et les provisions de bouche. A Coblenz, le 15.

Les équipages de leurs altesses royales, princes de Baden; les adjudans généraux, l'état-

major, les officiers de Génie et les chasseurs à cheval. A Coblenz, le 12 juillet.

*Quatrième colonne.* Le général-lieutenant de Schulenburg; la députation du cabinet de guerre; ainsi que les commissaires. A Coblenz, le 16 juillet.

Le régiment de dragons de Tséhunsky. A Coblenz, le 17 juillet.

Le régiment de dragons de Schmettau. A Coblenz, le 19 juillet.

Le second bataillon de fusiliers de Tadden. *Idem.*

Un régiment d'infanterie de Volslandorf. Le 20.

Un bataillon de fusiliers de Forcade. A Coblenz, le 21.

Le régiment d'infanterie de Hohenloë. *Idem.*

L'artillerie, bagages, caissons, etc. Cette quatrième colonne doit occuper la rive droite du Rhin; elle arrivera à Coblenz le 23 juillet.

*Cinquième colonne.* Un bataillon de fusiliers de Renouard. A Coblenz, le 18 juillet.

Le régiment d'infanterie de Hertzberg, avec un détachement de mineurs. A Coblenz, le 19.

Le régiment d'infanterie de Wictenghosen, ainsi que le régiment de Borch; le 20 juillet.

Deux régimens de hussards, celui de Wolstradt, et celui de Kaeler. *Idem.*

*De Tournay.* Le 10 et le 11 de ce mois, il est arrivé dans cette ville 18000 Autrichiens, qui doivent camper entre Lille et Tournay.

*De Londres, le 12 juin.* Le roi, la reine et toute la famille royale se proposent de passer six semaines de l'été à Weymouth, à commencer du mois d'août.

La conduite du docteur Priestley est fort improuvée, même de ses anciens partisans. On le blâme hautement d'avoir tenté à dégrader le nom anglais en lui préférant le titre *spécieux*, mais nul, de citoyen français. Les unitaires ont honte de prononcer son nom, et je crois déjà voir son influence aux abois. Tant mieux! parce que c'est le plus dangereux des hommes.

Nous avons déjà parlé de l'insurrection qui a eu lieu à Neuf-Brissac, à l'occasion de voitures chargées d'armes, qui furent arrêtées et pillées par les volontaires nationaux. En voici les détails.

M. d'Arlande, capitaine au treizième régiment, voyant que chaque soldat emportoit des pistolets, ou l'arme qui lui convenoit le mieux, voulut s'opposer à ce pillage. Aussitôt les cris à *la lanterne* se firent entendre. On le traîna dans le camp; on arracha une tente. Un soldat étoit déjà sur un arbre, tandis qu'un des bouchers, arrivé de Paris pour l'armée, exhaussoit M. d'Arlande. Il ne fut sauvé que par la générale, que M. d'Arvigny, lieutenant-colonel du génie, commandant de la ville, fit battre au camp.

M. d'Arlande fut conduit en prison sous une forte escorte de grenadiers. Les soldats et volontaires se rendirent à leur quartier lorsqu'ils entendirent la générale; voyant qu'on ne prenoit pas les armes en ville, ils s'attroupèrent autour de la maison du maire; on le traîna en chemise, et tête nue à la prison. Il a eu en chemin trois ou quatre foiblesses; on le faisoit revenir à coups de poing. De-là on est allé chercher M. Cabriole, colonel d'artillerie, auquel on fit la même conduite qu'à M. Deschamp; heureusement une averse vint dissiper les mutins, et le calme se rétablit.

M. Victor Broglie, pour punir les plus coupables, a ordonné que lorsqu'on marcheroit contre l'ennemi, *ils ne seroient que sur la seconde ligne.*

Louis Carra et Pierre Brissot avoient juré sur leur honneur, que M. l'abbé Royou, cet intrépide défenseur de l'autel et du trône, s'étoit confessé, en mourant, à un prêtre assermenté, et avoit retracté toutes ses erreurs politiques et religieuses. On jugera, par la lettre suivante, du degré de confiance qu'il faut avoir en l'honneur de ces messieurs.

*Lettre de M. l'abbé ROYOU à M. DE ROZOI, (auteur de la Gazette de Paris, et membre de plusieurs académies) au sujet de la relation des circonstances de sa conversion et de sa mort, insérée dans le N<sup>o</sup>. 153 des Annales du sieur CARRA.*

« Monsieur, — c'est au feu de votre génie que s'est allumé mon courage: victime d'une dénonciation calomnieuse faite contre moi, le 12 juillet 1791, au Palais-Royal, ce que l'on ignore peut-être, je devois être immolé le lendemain. Averti à temps, je pris la fuite dans la nuit, et je m'étois condamné, loin de la capitale, dans une retraite obscure, à un silence absolu sur *la révolution*, lors-

que la lecture de vos brûlans écrits me fit rougir de ma lâcheté (1). . . . . Puisque c'est l'autorité de votre exemple qui m'a entraîné dans la carrière périlleuse que j'ai courue, j'espère que vous ne me refuserez pas la consolation . . . . d'insérer dans votre journal *la déclaration ou protestation suivante*, dont la publication est nécessaire à mon honneur, et peut-être utile à la cause dont la défense vous conduira certainement à l'immortalité, et moi bientôt peut-être au tombeau. »

Suit la déclaration où M. l'abbé Royou dit que le triomphe de ses ennemis est précocé.

« Obligé, en honneur et en conscience, de rabattre un peu de leur joie, l'auteur de *l'Ami du Roi*, que les folliculaires démagogues ont déjà tué, respire cependant encore: il n'est que très-grièvement malade; c'est tout se qu'il peut faire pour leur service, et c'est lui-même qui le certifie. S'ils s'étoient contentés de m'ôter la vie dans leurs libelles, je ne leur aurois pas envié ce misérable plaisir; mais ils veulent m'ôter l'honneur, ils attaquent ma religion et mes principes. C'est un devoir sacré pour moi de repousser une insulte qui rejailliroit sur la cause que j'ai défendue. »

M. l'abbé Royou proteste, comme on s'y attend bien, qu'il mourra fidelle à sa religion et à son roi, et que, plein de confiance en son innocence et dans l'équité du tribunal auquel il est livré, il prend l'engagement solennel de se livrer à l'assemblée nationale, aussitôt que sa santé le lui permettra.

*Paris, 18 Juin.*

M. Brissot avoit promis de découvrir toutes les manœuvres de Dumourier; Dumourier devoit dévoiler la scélératesse d'une faction puissante, qui cache ses complots sous le masque du patriotisme; mais ces messieurs sont convenus depuis de se ménager. Seulement Brissot, pour avoir l'air de tenir sa parole, est tombé sur Bonnevilliers, homme qui ne peut plus être avili même par l'auteur du *Patriote Français*. Du reste M. Brissot est toujours furieux,

(1) Ici, M. de Rozoi a supprimé des louanges qu'il croit trop flatteuses pour son amour-propre, mais dont tous ceux qui connoissent son ouvrage auroient sans doute jugé autrement. Du reste, il est beau de voir la modestie marcher à côté du talent.

et se prononce avec plus d'audace que jamais. Il ne peut pardonner au roi d'avoir renvoyé des ministres que lui Brissot avoit placés. Il se plaint de ce que le pouvoir exécutif n'a plus d'agens, au moment où la chose publique est dans le plus grand danger. Il assure que les jacobins, qui ont enfin secoué le joug de Robertspierre, « pensent sérieusement à sauver la patrie au milieu des circonstances critiques où nous nous trouvons. » — Dumourier, pour se réhabiliter dans l'esprit des patriotes, a exigé impérieusement que le roi sanctionnât le décret sur les prêtres, et celui qui ordonne une levée de vingt mille hommes. Le conseil fut assemblé samedi, depuis dix heures jusqu'à une heure. Le roi tint ferme et refusa sa sanction. MM. Dumourier et Mourgues donnèrent sur-le-champ leur démission. Elle fut acceptée.

M. Chambonas, désigné depuis long-temps pour le ministère, a le porte-feuille des affaires étrangères, et M. Lajart, l'ami et le compagnon de MM. Gouvion et Lafayette, est nommé ministre de la guerre. Le ministère des contributions publiques est encore vacant. M. Duranthon gardera le sceau jusqu'à ce qu'il ait un successeur. On désigne M. Beaumarchais pour l'intérieur, mais sans aucun fondement. La journée a été plus calme qu'on ne l'espéroit, quoiqu'on n'ait négligé aucun moyen pour agiter le peuple. Deux ou trois averses ont dissipé les groupés, qui le soir se sont formés de nouveau. Nous sommes néanmoins dans un état violent; et chacun sait que l'explosion qui doit nous en tirer est prochaine.

— Nous ne parlons pas du bruit qui a couru qu'on avoit formé le projet d'assassiner M. Pétion.

*Bulletin de l'armée.*

Sous peu de jours M. Lukner va attaquer. Il ne vouloit tenter aucune expédition importante avant l'arrivée des Carabiniers, ils ont joint l'armée le 13.

M. Lukner a une grande confiance en ce corps, qui est bien différent cependant de ce qu'il étoit autrefois. L'armée n'est qu'à une très-petite distance de Menin, qui, si on l'attaque ne pourra pas opposer une lon-

gue résistance. Du reste on ne peut préjuger les événemens.

ASSEMBLÉE-NATIONALE-LÉGISLATIVE.  
*Séance extraordinaire du samedi soir, 16 juin.*

La section des postes réclame contre la pétition des huit mille.

Le projet de décret sur l'état civil des citoyens sera mis incessamment à l'ordre du jour.

Nous rapporterons demain un décret relatif à un monument qu'on doit élever sur le terrain où étoit la Bastille.

*Séance du dimanche, 17 juin.*

Les citoyens de la section de la Croix-Rouge sont admis à la Barre. L'orateur prononce un discours, où il rappelle tous les griefs de la nation contre le roi. Il demande la permanence des comités des sections aussi long-temps que la chose publique sera en danger. — Renvoyé au comité de législation.

M. Goupilleau et M. Lasource assurent que nous sommes environnés de dangers, ils demandent qu'on fasse un rapport sur les moyens de les prévenir. — Décrété.

La section de la Halle aux blés remercie l'assemblée du décret sur la formation d'un camp près Paris. Elle demande le licenciement de l'état-major de la garde nationale, et qu'il en soit nommé un nouveau par les citoyens actifs rassemblés. Très-grands applaudissemens et permission aux pétitionnaires de défilier dans la salle.

Trois autres sections expriment les mêmes sentimens, et demandent que les citoyens montent leur garde en personne. Le principe est décrété.

La police municipale de Paris fait passer à l'assemblée la déposition de plusieurs citoyens, qui déclarent que des habitués des tribunes ont reçu de l'argent pour applaudir les députés feuillans et siffler leurs adversaires. Sur la motion de M. Thuriot, on décrète que le commissaire de la section des Postes, qui a reçu de pareilles dépositions, les enverra à l'assemblée.

M. Lajart, nouveau ministre de la guerre, écrit à l'assemblée sur un objet qui concerne son département; mais sa nomination n'étant pas connue officiellement, on passe à l'ordre du jour.